

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 3 mars 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 3 mars 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (380r, 381v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 3 mars 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50106>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 mars 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur l'implantation de la gare de chemin de fer de Guise. Godin confie à Ganault que la suite administrative donnée à l'enquête sur le chemin de fer du Cateau à Laon le préoccupe et qu'il craint que le préfet veuille escamoter l'affaire en la présentant en avril au conseil général « avec tout l'art jésuitique possible ». Il affirme qu'il faut aller voir le ministre pour parer les manœuvres du préfet et des bonapartistes. Sur un tracé de la voie de Tupigny aux Coutures par Lesquielles. Godin demande à Ganault d'acquérir pour lui deux volumes des sessions du conseil général d'avril et août 1872 qu'il a égarés.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [Séblin, Charles \(1846-1917\)](#)
- [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Œuvres citées [Rapport du préfet et délibérations - Conseil général du département de l'Aisne..., Laon, \[185.\]-1982.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Oise \(cours d'eau\)](#)
- [Tupigny \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 3 Mars 1880.

Mon cher ami,

Une question me préoccupe : celle de savoir quelle suite administrative va être donnée à l'enquête du Cateau à Laon. Il me semble que le Préfet veut exarnoter l'affaire en la présentant à la session d'août au Conseil général, avec tout l'art jésuitique possible.

Il faut nous mettre en garde contre cette surprise, il n'y a sans doute d'autre moyen que d'aller voir le

M. Garnault.

Ministre.

Tourquet m'a dit qu'au dernier moment, l'ingénieur en chef lui avait parlé de la possibilité de diriger le chemin de fer de Turguoy par Lesquielles sur les Coutures ; ce serait un moyen dilatoire qui permettrait à la coterie bonapartiste de réexaminer le tracé par le bas de la vallée de l'Oise, au moment de l'enquête sur les rades. L'allongement par cette modification ne serait plus que de 1500 mètres au lieu de 3100 mètres.

Cette proposition est ici

piège dont il faut se
détourner. Faites-moi donc
le plaisir de bien vous
rendre compte, ~~la~~ la loi
sur les chemins de fer à
la main, des dangers que
nous courons par les
manœuvres que le Préfet
peut apporter dans cette
affaire.

Je compte sur vos soins
amicaux pour bien exami-
ner tout cela, et pour
m'aider à me tenir prêt
pour agir avec vous.

Je révis les plans et
projets étudiés à nouveau
afin de les porter au
Ministre si cela est né-

cessaire, et je crois qu'il
est même pressant de le
faire.

J'ai perdu les deux
volumes des sessions
du Conseil Général
d'Avril et Mai 1873
et aussi ceux de 1872,
Pourriez-vous me les
acheter et me les
envoyer, quelque un me
les a pris.

Cordialement à vous

Godin